

TRIANANCE 6 ANS N°4

SYNTHÈSE DE
GESTION

31/12/2019

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification de l'organisme de tutelle : **Non applicable**
Applicable law : **de droit français**
Code ISIN : **FR0013261823**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Actif géré : **51,44 (millions EUR)**
Unité de la première souscription : **1 Part(s)**
Périodicité de calcul de la VL : **Quotidienne**
Société de gestion : **Amundi Asset Management**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Oui**
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais courants : **0,00%**

Données Clés - Fonds à formule

Date de lancement : **13/12/2019**
Durée de vie : **1 MOIS**
Date d'échéance : **13/01/2020**
Nature de la protection : **Capital Non Garanti**
Date De Sortie Conditionnelle : **13/12/2019**
15/12/2021
15/12/2023

Profil de risque et de rendement (SRRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable à priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

Objectif d'investissement

La formule du FCP TRIANANCE 6 ANS N°4 est construite pour une durée de 6 ans maximum à compter du 15 décembre 2017. Cette formule est susceptible d'être remboursée en année 2, 4 ou 6, à des dates prédéfinies, en fonction de l'évolution de l'Euro Stoxx 50 (dividendes non réinvestis), indice qui regroupe les principales capitalisations de la zone euro.

En année 2, 4 ou 6, si la performance (1) de l'Euro Stoxx 50, est positive ou nulle, alors la formule est remboursée (les autres cas ne s'appliqueront plus) : La Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence (hors frais d'entrée) (2) augmentée d'un gain fixe (3) de 6,00% multiplié par le nombre d'années écoulées,

Si non, si en année 6, la performance (1) de l'Euro Stoxx 50 est négative :

La Valeur Liquidative Finale est alors égale à :

o si l'Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 40% l'issue des 6 ans, la Valeur Liquidative de Référence (hors frais d'entrée)(2) diminuée de l'intégralité de la baisse(1) de l'Euro Stoxx 50.

L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice, qui sera alors d'au moins 40%

o si l'Euro Stoxx 50 a baissé de moins de 40% à l'issue des 6 ans, la Valeur Liquidative de Référence (hors frais d'entrée)(2) .

(1) définition précise au paragraphe « Description de la formule » du Prospectus du fonds. (2) la Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute valeur liquidative du fonds (hors frais d'entrée) établie entre le 5 septembre 2017 inclus et le 15 décembre 2017 inclus. (3) appliqué à la Valeur Liquidative de Référence. (4) soit un rendement annuel de 5,85% à 2 ans, 5,53% à 4 ans et 5,26% à 6 ans Pour plus de précisions sur la formule et l'indice Euro Stoxx 50, veuillez-vous reporter au Prospectus du fonds. TRIANANCE 6 ANS N°4 est éligible au PEA et à un support d'un contrat d'assurance vie en unité de compte. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis. La devise de référence est l'euro (EUR). Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : En investissant dans TRIANANCE 6 ANS N°4, votre horizon de placement est de 6 ans. Ce fonds est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance de la formule (13 décembre 2019, 15 décembre 2021 ou 15 décembre 2023) selon l'évolution de l'Euro Stoxx 50. Avant cette échéance, le prix de vente sera fonction des marchés ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

Valeur Liquidative

VL de référence * : -

Date VL encours FAF : **31/12/2019**

VL : **111,9776**

Evolution depuis l'origine : **11,98%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

Niveau actuel de l'indice pour information

Evolution par rapport à son niveau initial (source Bloomberg)

3,78%



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

DIVERSIFIÉ ■

Frais de sortie

- A l'échéance : néant
- Entre le 15 décembre 2017 12h01 et le 15 décembre 2023 : 1% sur la dernière valeur liquidative des mois de mars, juin, septembre et décembre (de mars 2018 à septembre 2023) ;
- 2% aux autres dates.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

